



FLASH INFOS !

MAIRIE D'EXCIDEUIL 05 53 55 31 05 | MAIRIE@EXCIDEUIL.FR | WWW.EXCIDEUIL.FR | N° 11 JUILLET 2024

VIE LOCALE

INFORMATION TRAVAUX SUITE ÉBOULEMENT AVENUE JEAN RABAUD

Suite à l'effondrement d'un pan de falaise le 2 février dernier, et face à la lenteur et à l'incertitude des procédures devant amener les propriétaires concernés à diligenter les interventions nécessaires au dégagement de la route, la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord a décidé de faire l'avance des travaux afin de permettre la réouverture de la RD76.

Le démarrage des travaux a débuté le 22 juillet et dureront environ 3 mois. Après l'enlèvement des blocs tombés, les travaux se poursuivront par la sécurisation du reste de la falaise. Viendront ensuite la réparation des canalisations d'eaux usées et d'eau potable, et enfin la réfection de la route. Ce n'est qu'alors, vers la fin de l'année, que nous pourrons de nouveau circuler normalement sur la RD76.

Les mesures de protections, **interdiction d'accès au chantier et interdiction de toute circulation piétonne**, resteront en place. Il s'agit, encore et toujours, de garantir votre sécurité contre le risque de décrochement rocheux ou plus tard contre les risques majeurs en présence des engins de chantier.

Nous sommes parfaitement conscients de tous les désagréments que vous connaissez depuis de nombreux mois. Nous avons essayé de prendre les décisions nécessaires au règlement de la situation, même si nos collectivités n'auraient jamais dû avoir à gérer ce dossier. Mais nous considérons que l'intérêt de tous prime sur la recherche des responsabilités, et que les éventuelles procédures qui pourront être engagées afin de recouvrer les sommes avancées ne doivent pas faire obstacle à un retour à la vie normale le plus tôt possible.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal du 16 juillet, Mme Patricia Gariat a été élue 4^e adjointe en remplacement de Mme Séverine Vavatori, démissionnaire en tant qu'adjointe, mais maintenant sa fonction de conseillère municipale.

Voici l'organigramme des commissions municipales :

- Commission d'appel d'offres/adjudications, Mme Le Maire
- Commission travaux/investissements, **M. Bruno Geneste, 1^{er} Adjoint** : travaux d'investissement, suivi des chantiers, projets d'aménagements, proposition des projets à la CCILAP
- Commission affaires sociales/vie scolaire/suivi administratif, **Mme Magali Pillet-Parmentier, 2^e Adjointe** : écoles primaire et maternelle, logements communaux, suivi des dossiers administratifs de gestion courante
- Commission finances, **M. Jimmy Morand, 3^e Adjoint** : finances, ressources humaines
- Commission communication/nouvelles technologies/responsable salle du château, **Mme Patricia Gariat, 4^e Adjointe** : fêtes et cérémonies, culture, informatique, communication, salle du château
- Commission commerce/artisanat/tourisme/associations et sport, **M. Didier Bédrine, Délégué** : artisanat, commerce, tourisme, marché, camping, subventions aux associations, programmation annuelle salle activités et gymnase
- Commission voirie/environnement/cadre de vie : **M. Jean-François Clergerie, Délégué** : voirie, espaces verts, entretien des bâtiments communaux, cimetière, piscine

SOMMAIRE

- VIE LOCALE 1
- VIE CULTURELLE 6

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ À EXCIDEUIL

LA PISCINE



TARIFS :

- Bain adultes et enfants d'Excideuil (sur justificatif de domicile) : 2,00 €
- Bain adultes et enfants hors Excideuil : 3,00€
- Colonies : 1,50 €
- Abonnement de 10 entrées adultes et enfants d'Excideuil (sur justificatif de domicile) : 18,00 €
- Abonnement de 10 entrées adultes et enfants hors Excideuil : 27,00 €

Pour rappel la piscine est fermée le jeudi.

LE CAMPING

Le camping de la Loue situé au Pont Rouge, en plein cœur de la nature périgourdine, ouvre ses portes du 26 avril au 30 septembre 2024. Il comporte 33 emplacements.

TARIFS :

- Camping car : 7,50 € emplacement/jour (en supplément : eau/électricité/vidange WC) + tarif adulte et/enfant
- Caravane : 3,50 € / jour
- Tente : 3 € / jour
- Adulte : 3,50 € / jour
- Enfant - de 10 ans : 1,50 € / jour
- Enfant entre 10 ans et 18 ans : 2,50 € / jour
- Voiture : 2 € / jour
- Électricité : 3,50 € / jour
- Taxe de séjour : 0,20 € / jour / adulte
- Animaux acceptés gratuitement

Renseignements et réservations : Nicolas FEY
au 06 49 72 42 43 ou 05.53.62.43.72

NOUVELLE AIRE DE JEUX

Rendez-vous très vite sur la promenade pour faire profiter vos enfants de la nouvelle aire de jeux !



NOUVELLE BOÎTE À LIVRES

Fabriquée par nos agents et décorée par Marinette Paillet
voici notre nouvelle boîte à livres.
Venez la faire vivre par vos dons et échanges.



PROCHAIN PASSAGE DU CONNECT'E-BUS À EXCIDEUIL :

Mercredi 20 août à partir de 9h30



LE CONNECT'E-BUS INTERVENTIONS SUR LES COMMUNES DU PÉRIGORD VERT

CONSEILERS NUMÉRIQUES France Services

ESPACE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

- Prise en main des équipements
- Envoyer ou recevoir mes mails
- Participer à un atelier collectif
- Naviguer sur internet
- Installer & utiliser des applications
- Suivre la scolarité de mon enfant
- Savoir utiliser mes espaces personnels sur les sites des services publics
- Entretien individuel

CONTACTER NOTRE CONSEILLER NUMÉRIQUE
AU 05.33.09.36.72

Planning de présence du Connect'e-bus disponible auprès des mairies
ou sur notre site internet : <https://www.udaf24.fr>

Point conseil budget

ESPACE POINT CONSEIL BUDGET

- Améliorer votre gestion budgétaire
- Trouver des solutions pour faire face à un impayé
- Comment traiter une situation de surendettement
- Connaître les mécanismes bancaires

Accueil par une conseillère sur rendez-vous en appelant le 05.53.06.41.11 ou par mail : pcb@udaf24.fr

Udaf Dordogne UNIS POUR LES FAMILLES

Financé par le GOUVERNEMENT

FRANCE RELANÇE

Financé par l'Union européenne

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services. Site internet : www.conseiller-numerique.gouv.fr

LE FIN CHAPON

Changement de direction pour l'hôtel, bar, restaurant **Le Fin Chapon**. L'établissement est désormais ouvert 7 jours sur 7.



Passation entre l'ancienne et la nouvelle direction du Fin Chapon.

L'ANAGRAMME

Du renouveau place du Champ de Foire où un nouveau commerce vous accueille. **L'ANAGRAMME, bar, restaurant, tapas**, est ouvert depuis le 10 juillet. Guillaume et son équipe sont prêts à vous recevoir comme il se doit au bar, en salle ou en terrasse.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

L'ANAGRAMME

Réervations :

- +33 5 53 42 50 54
- anagramme24@gmail.com
- 1 Place du Champ de Foire, 24160 EXCIDEUIL



TOP !

Mon téléphone ouvre la borne !

SMD3

DÉCHETS MÉNAGERS RESIDUELS NON RECYCLABLE WASTE

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SMD3 - mon service déchets

EN SAVOIR PLUS : WWW.SMD3.FR

Soutenu par République Française, Agence Nationale de la Transition Écologique, and SMD3.

SMD3 MON SERVICE DÉCHETS

Le SMD3 propose une application mobile Bluetooth « SMD3-mon service déchets ». Une des premières en France permettant l'ouverture des conteneurs à ordures ménagères et le paiement en ligne.

Cette application s'adresse aux usagers résidents en Dordogne et aux touristes de passage.

L'objectif : permettre à chacun d'ouvrir facilement les bornes à ordures ménagères équipées de contrôle d'accès grâce à la connexion Bluetooth d'un smartphone.

L'application est déployée sur les secteurs collectés par le SMD3 pour les résidents Périgourdiens et les touristes de passage en Dordogne.

L'application « SMD3 – mon service déchets » est téléchargeable sur Play Store et Apple Store.

Un visuel avec QR code est apposé sur toutes les bornes à ordures ménagères équipées du Bluetooth.



RÉSEAU PUBLIC FIBRE - INFO NATHD

L'ÉLAGAGE

+ d'info sur : www.nathd.fr

www.nathd.fr

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

● L'élagage garantit l'accès de tous au service public de la Fibre

Comme le réseau de télécommunications cuivre historique, le réseau public de fibre optique est déployé en souterrain ou en aérien sur des poteaux. En aérien, l'élagage régulier de la végétation aux abords du réseau garantit la qualité du service de télécommunications et la sécurité des personnes et des biens.

La végétation qui endommage le réseau (par chute d'arbre, de branches ou frottement sur les câbles...), qui empêche sa maintenance ou le raccordement d'un usager à la Fibre est une cause importante de service dégradé ou coupé.

De plus, les risques de chute de branche et de coupure des services de téléphonie et d'Internet augmentent considérablement lors des phénomènes climatiques violents. Ceci peut s'avérer lourd de conséquences pour les usagers (particuliers, entreprises, collectivités...) et leur sécurité, notamment en cas d'urgence (personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.)

Un élagage régulier et conforme aux normes en vigueur constitue donc un enjeu majeur pour la qualité et la pérennité du service public de la Fibre qui a vocation à remplacer le réseau de télécommunications cuivre d'ici 2030.

La responsabilité du propriétaire est engagée

1- Les propriétaires des arbres et de toute végétation sont responsables de leurs entretiens

2- Un réseau coupé par une branche engage la responsabilité du propriétaire de l'arbre

3- Dans le cadre des contrats d'assurance Habitation, la responsabilité civile du propriétaire peut prendre en compte les dommages causés par ses arbres (se renseigner auprès de l'assureur).

→ Que dit la Loi ?

Article L.51 du Code des postes et des communications électroniques :

«Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, (...) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public»

Si le propriétaire ne réalise pas les travaux d'élagage, ce même article autorise, après notification au propriétaire et au Maire, l'exploitant du réseau à procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.



Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



Le réseau public Fibre peut être porté par 3 types de poteaux différents

En aérien, le réseau public Fibre peut être déployé sur des poteaux mutualisés porteurs d'autres réseaux ou sur des poteaux dédiés au réseau Fibre :

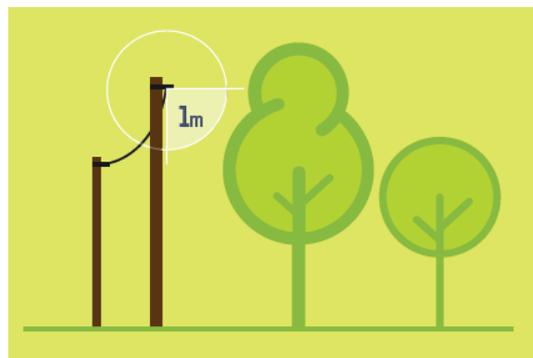
- 1- Les poteaux exploités par ORANGE qui sont sa propriété. Ils portent le réseau téléphonique cuivre.
- 2- Les poteaux exploités par ENEDIS qui sont la propriété des Syndicats d'énergie. Ils portent le réseau électrique basse tension.
- 3- Les poteaux exploités par NATHD. Ils portent uniquement le réseau public Fibre. L'étiquette présente sur le poteau mentionne le Syndicat mixte numérique propriétaire du poteau.

Dans tous les cas, une étiquette signale la présence de la Fibre sur le poteau.

Sa couleur varie selon les réseaux : verte pour les poteaux exploités par Orange ou Enedis et principalement blanche sur les poteaux du réseau public Fibre.



La bonne distance d'élagage dépend des réseaux présents sur les poteaux



- Les poteaux et câbles des réseaux de télécommunications (exploités par Orange et NATHD) doivent être complètement dégagés de toute végétation d'au moins un mètre.

- En cas d'infrastructure mutualisée avec le réseau électrique, la distance d'élagage dépend du type de ligne électrique. Dans ce cas, rapprochez-vous d'ENEDIS afin de connaître les règles d'élagage à appliquer.

ATTENTION : Aucun élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS. De plus, une habilitation est requise pour travailler dans un environnement électrique.

Comment s'assurer des normes d'élagage à respecter ?

la Déclaration de Travaux à proximité de réseaux (DT-DICT) est la solution la plus fiable. Elle permet d'obtenir un retour exhaustif de l'ensemble des exploitants des réseaux sur les normes et réglementations en vigueur.

+ d'info sur le site officiel de l'Ineris : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Les bonnes pratiques

- Faire appel à un professionnel pour limiter les risques d'accident en cas d'élagage complexe
- Ne jamais monter sur les poteaux
- En plus des lignes, dégager aussi les accès au niveau des poteaux, car les opérateurs peuvent intervenir avec des nacelles pour les opérations d'exploitation du réseau (maintenance, raccordement...).
- En cas de risque de détérioration de câble fibre ou de poteau (câble trop proche des branches par ex.), il est possible de solliciter le Syndicat mixte numérique du département afin de demander une prestation de

dépose/repose du câble.

- Demander une autorisation d'occupation du domaine public de la Mairie si le chantier d'élagage doit empiéter sur le domaine public et signaler le chantier selon la réglementation en vigueur.
- Entretenir régulièrement la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes et des poteaux (de septembre à mars de préférence).
- Anticiper, ne pas planter sous les lignes ou trop près des poteaux ou en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Il n'est pas demandé d'abattre les arbres, seule la végétation qui ne respecte pas les normes de distances est à élaguer.

Pour plus de renseignements : www.nathd.fr

0 806 806 006 Service gratuit + prix appel



MINI-ENTREPRISE « BONBOX »

La mini-entreprise Bonbox est lauréate de Nouvelle Aquitaine dans la catégorie lycée pour son projet BONBOX ! Les élèves de 1^{ère} STMG de la Cité scolaire Giraut de Borneil d'Excideuil ont donc participé au festival national à Paris le 6 juin.

FÉLICITATIONS aux élèves et MERCI aux professeurs, aux encadrants et à leur Proviseur qui les ont accompagnés dans cette aventure !



Après une présentation très réussie à Paris, les élèves n'ont pas gagné le concours national ; mais ils ont gagné le respect de toute la population d'EXCIDEUIL. Ils en garderont certainement une merveilleuse expérience.

Bravo à eux tous !



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

Ce 18 juin à 18h, une cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts.

Après une lecture de textes rappelant l'appel du général De Gaulle par Mme Lacoste, Maire d'Excideuil, des gerbes furent déposées devant le monument :

Une par Mme Lacoste et M. Roger Pouquet, représentant de la FNACA.

L'autre par Corinne Ducrocq, Conseillère Départementale et Gisèle Dupuy, Présidente du Comité ANACR Causses et Rivières en Périgord.

Un pot de l'amitié a suivi la cérémonie.





ENCORE UN BEAU 14 JUILLET À EXCIDEUIL

Après la cérémonie devant le monument aux morts puis à la caserne des pompiers le matin, Excideuil a pu fêter le 14 juillet avec un superbe feu d'artifice offert par la municipalité et applaudi par un public nombreux. La fête foraine et le bal animé par VB Événement ont permis d'achever cette belle journée de fête.



Marché estival de producteurs



Place du château à Excideuil

Dimanche de 9h à 13h

De fin juin à début septembre

Fruits et légumes

Viande

Oeuf

Fromage

Miel

Pain

Bière

Plats cuisinés

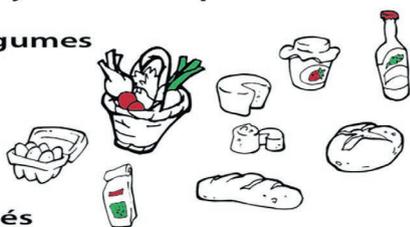
Plantes aromatiques et médicinales

Produits de la ferme

Artisanat,...

nombreux produits bio !

Association Marché de Producteurs du Pays d'Excideuil



FÊTE DU TENNIS 50^E ANNIVERSAIRE

Le 15 juin, le Tennis Club fêtait ses 50 ans. C'est toujours un grand moment de joie de fêter la longévité d'un club. Merci aux partenaires, aux sponsors, aux aides extérieures et à ceux qui ont partagé cette belle journée. Ensemble, nous relèverons les défis à venir pour pérenniser le club et le faire évoluer. Merci à tous pour votre dévouement, votre passion et votre soutien.



Finalistes du tournoi interne : Alexandre Roche (sweat gris) et Thomas Delarue (tee-shirt vert).

LES 25 ANS D'EXCIT'OEIL SE SONT DÉROULÉS SOUS UN SOLEIL RADIEUX EN PRÉSENCE D'UN PUBLIC NOMBREUX

> Article de Monelle Alba, paru dans le journal *Sud-Ouest* du vendredi 7 juin 2024.



Les 25 années de l'association culturelle Excit'œil ont été célébrées

Samedi 25 mai, l'association culturelle Excit'œil fêtait son 25^e anniversaire, en déambulant joyeusement dans Excideuil. En musique et en poésie, les élèves de la cité scolaire Giraut-de-Borneil, leurs professeurs et les membres de l'association, ont profité dans le dédale des rues en déclamant des poèmes de Jacques Jouet. Ces 18 poèmes, qui racontaient les histoires du quartier, ont été gravés sur les bancs dispersés aux alentours de l'église. La folle farandole, mêlant troubadours et curieux, s'est terminée à la halle où les anciens présidents de l'association ont retracé l'histoire d'Excit'œil et où un magnifique buffet attendait les convives.

D'hier et d'aujourd'hui

Une belle façon pour l'association de remercier tous ceux qui, par leurs initiatives, ont fait naître Excit'œil en 1999, et la font vivre aujourd'hui. Arnaud Le Guay, alors maire d'Excideuil, était parvenu à redistribuer l'espace public aux habitants grâce au programme des Nouveaux commanditaires de la Fondation de France. De la jonction de diverses associations est donc née Excit'œil (Francis Laroche en sera le premier président, suivi de Dominique Le Lan-Tallet, de 2004 à 2018, puis par Violaine Bariller, l'actuelle présidente).

Avec l'appui des médiateurs Luc Joudinaud, architecte du patrimoine et Pierre Marssa, urbaniste, et grâce aux mécènes, les habitants ont pu passer commande à des ar-



Francis Laroche, premier président d'Excit'œil dès 1999, a raconté l'opération « Nouveaux Commanditaires » MONELLE ALBA

tistes professionnels. Cinq projets ont abouti : « Les Heurtoirs du Pas de ma Mignonne » de Jean-Luc Brisson, « Les Bancs à poèmes » de Jacques Jouet, « Les Pages Images » de Jean-Luc-Moulène, la passerelle « Lodelaloue » de Pierre Lafon et « Le Moulin à Images » de Laurent Millet.

Le partenariat avec la Fondation de France a pris fin en 2006, mais Excit'œil bénéficie toujours de nombreux soutiens.

La structure promeut plus que jamais les créateurs contemporains dans divers domaines des Arts visuels et du spectacle, et propose chaque année de nombreux événements de grande qualité. Ses mani-



Les nouveaux troubadours de la cité scolaire Giraut-de-Borneil. MONELLE ALBA

festations sont régulièrement applaudies par de nombreux visiteurs. Renseignements sur le site excit-oeil.over-blog.com.

AGENDA DES MANIFESTATIONS À EXCIDEUIL

25 juillet au 10 août	Tournoi d'été organisé par <i>le Tennis Club</i>
3 août	Soirée moules/frites organisée par <i>le Tennis Club</i> au pavillon d'accueil
2 au 9 août	Exposition du Club Photo (Excideuil/Agriculture/Nature) organisée par <i>Excit'œil</i> , salles du castelet
4 août	Brocante organisée par le <i>XV Haut Périgord</i> allée André Maurois
10 au 19 août	Semaine lyrique organisée par <i>AMO</i> au château
23 août au 14 septembre	Exposition de Joël Audebert (<i>Mangez moi</i>), organisée par <i>Excit'œil</i> , au Castelet
31 août	Journées Portes Ouvertes du tennis, organisées par le <i>Tennis Club Excideuil</i> , au pavillon d'accueil
4 septembre	Journées Portes Ouvertes du tennis, organisées par le <i>Tennis Club Excideuil</i> , au pavillon d'accueil
7 septembre	Journées Portes Ouvertes du tennis, organisées par le <i>Tennis Club Excideuil</i> , au pavillon d'accueil
7 et 8 septembre	Salon Bien Être, organisé par l'association <i>ABAEDA</i> , au Château
21 et 22 septembre	Journées du patrimoine (<i>Architectures photographiées</i>), organisées par <i>Excit'œil</i> au Moulin de la Baysse et <i>Résidence Européenne Villa des Roses</i> à la Villa des Roses
13 octobre	<i>La Roue des Loue</i> , organisée par <i>Les Roues des Loues</i> , au Château
16 novembre	Soirée Beaujolais, organisée par le <i>Club de l'Amitié</i> , au Château
7 et 8 décembre	Week-end Téléthon, organisé par <i>moult associations</i> , lieu encore indéterminé